



# Assemblée générale

Distr. générale  
21 novembre 2018  
Français  
Original : anglais

**Soixante-treizième session**  
Point 136 de l'ordre du jour  
**Budget-programme pour l'exercice biennal**  
**2018-2019**

## **Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité**

### **Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général**

#### **Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

## **I. Introduction**

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité, dans lequel figurent les prévisions de dépenses pour 2019 relatives au groupe thématique I ([A/73/352/Add.1](#)). À cette occasion, il a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 20 novembre 2018.

2. Dans son rapport principal ([A/73/352](#)), le Secrétaire général donne un aperçu général des prévisions de dépenses pour 2019 au titre des missions politiques spéciales et des questions transversales apparentées. Comme les années précédentes, ledit rapport est complété de cinq additifs consacrés aux besoins spécifiques des groupes thématiques I à III et des deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)<sup>1</sup>. Outre les projets de budget pour les

<sup>1</sup> [A/73/352/Add.1](#), [A/73/352/Add.2](#) et [A/73/352/Add.2/Corr.1](#), [A/73/352/Add.3](#), [A/73/352/Add.4](#) et [A/73/352/Add.5](#).



14 missions présentés au titre du groupe II ([A/73/352/Add.2](#) et [A/73/352/Add.2/Corr.1](#)), le Secrétaire général a présenté un projet de budget distinct pour une mission supplémentaire relevant du groupe II, l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes ([A/73/352/Add.6](#), [A/73/352/Add.6/Corr.1](#) et [A/73/352/Add.6/Corr.2](#)), récemment créée. Le Comité formule des observations et recommandations d'ordre transversal intéressant toutes les missions politiques spéciales dans son rapport principal ([A/73/498](#)). Ses rapports annexes sont consacrés aux prévisions budgétaires relatives aux groupes thématiques I à III ainsi qu'à la MANUA, à la MANUI et à l'Équipe d'enquêteurs<sup>2</sup>.

## II. Exécution du budget de l'exercice biennal 2018 et ressources nécessaires pour 2019

3. Le tableau 1 ci-dessous, qui figure également dans le rapport du Secrétaire général ([A/73/352/Add.1](#), tableau 1), met en regard le montant des ressources à prévoir pour 2019 au titre des 11 missions politiques spéciales relevant du groupe thématique I, les crédits approuvés pour 2018 ainsi que les crédits approuvés et le montant estimatif des dépenses pour 2018.

Tableau 1  
Récapitulatif des ressources nécessaires au titre du groupe thématique I

(En milliers de dollars des États-Unis)

Mission	2018			2019		Écart 2019-2018 Augmentation/ (diminution)	Total net pour 2019
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimatif	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6) = (4) - (1)	(7) = (4) + (3)
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	2 792,1	2 700,5	(91,6)	2 775,8	19,7	(16,3)	2 684,2
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	2 118,2	2 227,6	109,4	2 198,2	–	80,0	2 307,6
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	444,9	381,8	(63,1)	456,3	–	11,4	393,2
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	367,7	319,8	(47,9)	363,7	–	(4,0)	315,8
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	1 750,7	2 022,6	271,9	1 887,1	–	136,4	2 159,0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	16 428,3	16 118,8	(309,5)	16 402,2	56,8	(26,1)	16 092,7
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	1 409,5	1 450,1	40,6	1 502,5	2,3	93,0	1 543,1
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	3 706,6	4 324,9	618,3	4 400,4	20,3	693,8	5 018,7
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	13 051,8	15 780,2	2 728,4	17 192,9	534,1	4 141,1	19 921,3
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	6 370,9	6 441,9	71,0	7 489,5	224,0	1 118,6	7 560,5

<sup>2</sup> [A/73/498/Add.1](#), [A/73/498/Add.2](#), [A/73/498/Add.3](#), [A/73/498/Add.4](#) et [A/73/498/Add.5](#).

<i>Mission</i>	2018			2019		Écart 2019-2018 Augmentation/ (diminution)	Total net pour 2019
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimatif	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6) = (4) - (1)	(7) = (4) + (3)
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	853,8	760,0	(93,8)	1 232,3	–	378,5	1 138,5
<b>Total</b>	<b>49 294,5</b>	<b>52 528,2</b>	<b>3 233,7</b>	<b>55 900,9</b>	<b>857,2</b>	<b>6 606,4</b>	<b>59 134,6</b>

4. Jusqu'au 31 décembre, le montant estimatif des dépenses pour 2018 devrait atteindre 52 528 200 dollars pour les 11 missions du groupe thématique I qui poursuivront leurs activités alors que des crédits avaient été ouverts à hauteur de 49 294 500 dollars, ce qui représente un dépassement de crédits d'un montant estimatif de 3 233 700 dollars. On trouvera dans le tableau 6 du rapport principal du Secrétaire général (A/73/352) un récapitulatif des écarts importants entre les crédits ouverts pour l'exercice 2018 et les dépenses prévues.

5. Le montant net des crédits demandés pour 2019 au titre des 11 missions du groupe thématique I qui poursuivront leurs activités s'élève à 55 900 900 dollars (montant net), soit une augmentation de 6 606 400 dollars (13,4 %) par rapport au montant approuvé pour 2018. On trouvera dans le tableau 8 du rapport principal du Secrétaire général (A/73/352) un récapitulatif des variations entre les ressources approuvées pour 2018 et les ressources proposées pour 2019 au titre des missions qui ont été reconduites.

6. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu un tableau expliquant les variations entre le budget de 2018 et les prévisions de dépenses pour 2019 (voir annexe I au présent rapport).

## A. Observations et recommandations concernant les effectifs nécessaires

7. On trouvera dans le tableau 2 ci-dessous un récapitulatif des postes approuvés pour 2018, des postes vacants au 30 septembre 2018 et des effectifs proposés pour 2019 pour les 11 missions relevant du groupe thématique I. Le Comité consultatif a été informé que concernant les six postes vacants depuis deux ans ou plus relevant du groupe I, au 31 octobre 2018, quatre candidats avaient été sélectionnés et allaient entrer en fonctions, le recrutement pour un poste était en cours et un poste avait été pourvu.

Tableau 2  
**Groupe thématique I : effectifs nécessaires**

<i>Mission</i>	<i>Effectif approuvé pour 2018</i>	<i>Postes vacants au 30 septembre</i>	<i>Postes proposés pour 2019</i>	<i>Créations de postes</i>	<i>Suppression de poste</i>	<i>Reclassements</i>	<i>Transfert/ Changement de lieu d'affectation</i>
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	21 [1 SGA, 1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 1 P-3, 4 SM, 1 G(AC), 5 AL]	3 (1 SGA, 1 P-5, 1 P-3)	21 [1 SGA, 1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 1 P-3,4 SM, 1 G(AC), 5 AL]				
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	10 [1 SGA, 1 SSG, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 2 G(AC)]	2 (1 ASG, 1 P-5)	10 [1 SGA, 1 SSG, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 2 G(AC)]				
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	2 (1 SGA, 1 P-3)		2 (1 SGA, 1 P-3)				
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	3 [1 SSG, 1 P-4, 1 G(AC)]	1 (SGA)	3 [1 SGA, 1 P-4, 1 G(AC)]				
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7 [1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 G(AC)]		7 [1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 G(AC)]				
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	92 [1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 3 D-1, 8 P-5, 15 P-4, 12 P-3, 1 P-2, 10 SM, 9 G(AC), 31 AL]	19 (1 D-2, 2 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 5 P-3, 1 P-2, 3 AL)	94 [1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 3 D-1, 8 P-5, 16 P-4, 12 P-3, 1 P-2, 11 SM, 7 G(AC), 33 AL]	1 P-4, 2 G(AC)			
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	9 (1 SGA, 1 D-1, 2 P-4, 1 P-3, 2 AN, 2 AL)		9 (1 SGA, 1 D-1, 2 P-4, 1 P-3, 2 AN, 2 AL)				

<i>Mission</i>	<i>Effectif approuvé pour 2018</i>	<i>Postes vacants au 30 septembre</i>	<i>Postes proposés pour 2019</i>	<i>Créations de postes</i>	<i>Suppression de poste</i>	<i>Reclassements</i>	<i>Transfert/ Changement de lieu d'affectation</i>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	27 [1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 1 SM, 1 G(AC), 1 AN, 7 AL]	4 (2 P-5, 2 P-3)	27 [1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 1 SM, 1 G(AC), 1 AN, 7 AL]				
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	95 [1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 7 P-5, 14 P-4, 11 P-3, 25 SM, 1 G(AC), 8 AN, 26 AL]	22 (1 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 5 SM, 3 AN, 6 AL)	98 [1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-4, 5, 15 P-4, 11 P-3, 26 SM, 1 G(AC), 8 AN, 28 AL]	1 P-4, 1 P-5	1 SM, 2 AL		D'Amman à Sanaa (1 P-4) ; de Sanaa à Aden (1 SM) <sup>a</sup>
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	31 [1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 5 P-4, 3 P-3, 7 SM, 1 G(AC), 2 AN, 5 AL]	2 (1 P-5, 1 P-3)	31 [1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 5 P-4, 3 P-3, 7 SM, 1 G(AC), 2 AN, 5 AL]				
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	5 (1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 AL)	3 (1 D-1, 1 P-4, 1 AL)	5 (1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 AL)				

*Abréviations* : AL = agent local ; AN = administrateur recruté sur le plan national ; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes) ; SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; SM = agent du Service mobile.

<sup>a</sup> 1 P-4 (spécialiste des questions politiques) d'Amman à Sanaa ; 1 agent du Service mobile (agent de sécurité) de Sanaa à Aden.

8. En 2019, il est proposé de modifier les effectifs de deux missions, à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie (voir par. 10, 11 et 13 ci-après) et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (voir par. 12 et 13 ci-après). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'il n'y avait pas lieu de prévoir de ressources au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour le groupe thématique I pour 2018 ou 2019.

9. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'au 30 septembre 2018, s'agissant du personnel des 11 missions relevant du groupe I, 15 affectations temporaires impliquant une indemnité de fonctions, c'est-à-dire concernant des fonctionnaires assumant des responsabilités d'un rang supérieur au

leur, avaient été accordées. Le Comité rappelle que le Comité des commissaires aux comptes, dans ses rapports financiers et états financiers vérifiés et rapports pour la période terminée le 31 décembre 2017, a fait observer que l'octroi d'indemnité de fonctions n'avait pas été limité à des cas exceptionnels pendant l'exercice biennal 2016-2017 et que l'Organisation des Nations Unies avait déclaré que le recours excessif aux vacances de postes temporaires constituait l'un des principaux obstacles à une bonne planification du personnel dans l'Organisation (A/73/5 (Vol. I), chap. II, par. 93 à 99, et A/73/430, par. 34 et 35)<sup>3</sup>. **Le Comité consultatif compte que tous les postes vacants seront pourvus rapidement et recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de mener à bien dans les meilleurs délais le recrutement aux postes actuellement pourvus moyennant l'octroi d'une indemnité de fonctions.**

#### **Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie**

10. Le Secrétaire général propose de modifier les effectifs comme suit (voir A/73/352/Add.1, par. 150) :

a) Création d'un poste de responsable des ressources humaines (P-4) à la composante appui du Bureau du Chef de l'appui à la mission, basé à Genève, dont le titulaire sera chargé de fournir des conseils sur toutes les questions de planification et de gestion des ressources humaines ainsi que d'application des politiques en la matière ;

b) Création de deux postes d'assistant (finances) (1 agent du Service mobile et 1 agent local) et d'un poste d'assistant chargé des ressources humaines (agent local) au Bureau d'appui commun de Koweït, faisant suite à une évaluation qui a permis de déterminer que les missions desservies par le Bureau devaient se partager les coûts y afférents, avec une réduction des postes correspondants à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) (voir également par. 13 ci-dessous) ;

c) Suppression de deux postes d'assistant administratif [agent des services généraux (autres classes)] à la composante opérationnelle du Bureau des affaires politiques basés à Genève.

11. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'il était nécessaire de créer un poste de responsable des ressources humaines (P-4), la décentralisation de la délégation de pouvoir étant l'un des thèmes centraux de la réforme entreprise par le Secrétaire général.

#### *Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen*

12. Le Secrétaire général propose de modifier les effectifs comme suit (voir A/73/352/Add.1, par. 220) :

a) Création d'un poste temporaire de spécialiste des questions politiques (P-4) au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix pour assurer un appui depuis le Siège ;

b) Création de deux postes d'assistant chargé des ressources humaines (1 agent du Service mobile et 1 agent local) et d'un poste d'assistant financier (agent local) au Bureau d'appui commun de Koweït et suppression des postes correspondants à la MANUA et à la MANUI (voir par. 13 ci-après) ;

<sup>3</sup> Les dispositions régissant l'octroi de l'indemnité de fonctions figurent dans les documents suivants : disposition 3.10 du Règlement du personnel, ST/AI/1999/17, ST/AI/1999/17/Amend.1 et ST/AI/2003/3.

c) Transfert d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-4) de la Section des affaires politiques d'Amman à Sanaa pour y apporter un appui supplémentaire ;

d) Transfert d'un poste d'agent de sécurité (agent du Service mobile) de la Section de la sûreté et de la sécurité de Sanaa à Aden pour y renforcer les capacités du Bureau en matière de sécurité ;

e) Suppression d'un poste de spécialiste hors classe de la réforme du secteur de la sécurité (P-5) à Amman, à la Section du secteur de la sécurité, en raison de retards dans le processus de paix.

**13. Le Comité consultatif ne voit aucune objection à un arrangement provisoire en vertu duquel les dépenses afférentes aux six postes du Bureau d'appui commun de Koweït susmentionnés seraient prises en charge par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, mais il rappelle que le Bureau d'appui a été créé initialement en raison des conditions de sécurité en Iraq, puis élargi à certaines fonctions d'appui de la MANUA et d'autres missions (A/72/371, par. 71 et 72). Le Comité rappelle que, conformément à la résolution 70/248 A de l'Assemblée générale, tout changement apporté au dispositif actuel et futur de prestation de services doit recevoir l'approbation de cette dernière (voir A/72/7/Add.47, par. 32).**

#### **Taux de vacance et postes vacants**

14. Le Comité consultatif a reçu des informations sur les taux de vacance de postes budgétisés et effectifs au 30 septembre 2018 ainsi que sur les taux de vacance de postes proposés pour 2019 pour les 11 missions du groupe I.

#### *Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève*

15. En ce qui concerne le Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève, le Comité consultatif a été informé que les dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international s'élevaient à 1 580 600 dollars pour 2018 (crédits ouverts : 1 238 900 dollars), ce qui représente un dépassement de crédits de 341 700 dollars (28 %). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'au 30 septembre 2018, tous les postes étaient pourvus et qu'un taux de vacance de postes de 5 % était proposé pour 2019 afin de tenir compte d'un éventuel renouvellement du personnel existant. Le Comité a également été informé que la sous-utilisation des crédits résultant de la vacance du poste de sous-secrétaire général pendant huit mois a été contrebalancée par des dépenses plus élevées que prévu au titre des dépenses communes de personnel, principalement en raison du départ à la retraite de deux fonctionnaires et de l'entrée en fonctions de trois nouveaux fonctionnaires et des dépenses non renouvelables connexes.

#### *Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi*

16. Ayant demandé des précisions concernant le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi, le Comité consultatif a été informé que le taux de vacance de postes proposé pour 2019 (21 %) pour le personnel recruté sur le plan international était fondé sur le taux de vacance moyen pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2018, mais que le taux effectif avait ensuite été ramené à 8 %. Au 30 septembre 2018, seuls deux postes étaient encore vacants et il était prévu que tous les postes soient pourvus au plus tard à la fin de l'année 2018. **Le Comité consultatif ne doute pas que les deux postes vacants seront pourvus dans les**

**meilleurs délais et que des renseignements seront fournis à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport.**

*Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar*

17. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar était en phase de démarrage en 2018 et que, sur les cinq postes approuvés, deux avaient été pourvus et les trois autres étaient en cours de recrutement et devraient être pourvus avant le 31 décembre 2018. Le Comité a par ailleurs été informé qu'un taux de vacance de postes de 5 % était proposé pour 2019, afin de tenir compte d'un éventuel renouvellement du personnel existant. **Le Comité consultatif ne doute pas que les trois postes vacants seront pourvus dans les meilleurs délais et que des renseignements seront fournis à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport.**

18. **Compte tenu des observations formulées dans les paragraphes qui précèdent, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'approuver les propositions du Secrétaire général concernant le tableau d'effectifs pour 2019.**

## **B. Observations et recommandations concernant les dépenses opérationnelles**

19. Les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles relevant du groupe thématique I s'élèvent à 21 090 900 dollars pour 2019, ce qui représente une augmentation de 179 900 dollars (0,86 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2018 (20 911 000 dollars). Le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur ces dépenses (voir tableau 3 ci-dessous), notamment le montant des crédits ouverts et le montant estimatif des dépenses pour 2018 ainsi que les prévisions de dépenses pour 2019. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le présent rapport, des informations actualisées sur les dépenses effectivement engagées.**

Tableau 3  
**Groupe thématique I : dépenses opérationnelles**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018			2019		Variation	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimatif	Ressources demandées	Dépenses non renouvelables	Entre 2018 et 2019 Augmentation/ (diminution)	Ressources nécessaires (montant net) pour 2019
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6) = (4) - (1)	(7) = (4) + (3)
1. Consultants et services de consultants	476,6	538,9	62,3	471,7	–	(4,9)	534,0
2. Voyages	5 342,1	4 352,6	(989,5)	4 719,5	–	(622,6)	3 730,0
3. Installations et infrastructures	9 551,0	8 724,6	(826,4)	9 142,3	286,3	(408,7)	8 315,9
4. Transports terrestres	1 158,9	834,7	(324,2)	1 253,1	242,0	94,2	928,9
5. Opérations aériennes	349,0	324,5	(24,5)	1 357,6	–	1 008,6	1 333,1
6. Informatique et communications	2 153,4	1 936,0	(217,4)	2 078,8	204,3	(74,6)	1 861,4

Catégorie de dépenses	2018			2019		Variation	
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimatif	Ressources demandées	Dépenses non renouvelables	Entre 2018 et 2019 Augmentation/ (diminution)	Ressources nécessaires (montant net) pour 2019
	(1)	(2)	(3) = (2) - (1)	(4)	(5)	(6) = (4) - (1)	(7) = (4) + (3)
7. Services médicaux	246,6	145,3	(101,3)	195,3	–	(51,3)	94,0
8. Fournitures, services et matériel divers	1 633,4	1 588,6	(44,8)	1 872,6	124,6	239,2	1 827,8
<b>Total</b>	<b>20 911,0</b>	<b>18 445,2</b>	<b>(2 465,8)</b>	<b>21 090,9</b>	<b>857,2</b>	<b>179,9</b>	<b>18 625,1</b>

*Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi*

20. Le Comité consultatif a été informé que les ressources demandées pour 2019 au titre des dépenses opérationnelles du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi s'élevaient à 3 352 800 dollars. Pour 2016-2017, les dépenses effectives au titre des dépenses opérationnelles se sont élevées à 5 333 200 dollars, alors que le montant des crédits ouverts était de 8 819 800 dollars, ce qui représente un solde inutilisé de 3 486 600 dollars (soit 40 %). Pour 2018, les dépenses sont estimées à 2 582 700 dollars, alors que les crédits ouverts s'élèvent à 3 477 500 dollars, ce qui représente au total un solde inutilisé de 894 800 dollars (soit 26 %) au titre de diverses catégories dont Installations et infrastructures, Transports terrestres, Communications et informatique et Fournitures, services et matériel divers. **Compte tenu des dépenses constatées antérieurement, le Comité consultatif juge irréalistes les prévisions de dépenses opérationnelles et recommande par conséquent de réduire de 10 % les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles du Bureau pour 2019.**

**Voyages**

21. Les ressources demandées au titre des voyages pour les 11 missions du groupe thématique I s'élèvent pour 2019 à 4 719 500 dollars, soit une diminution de 622 600 dollars (11,6 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2018, d'un montant de 5 342 100 dollars (voir tableau 3 ci-dessus). Entre 2018 et 2019, on constate que le montant des ressources demandées : a) a augmenté pour une mission (Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar) ; b) reste inchangé pour quatre missions (Bureau du Conseiller spécial pour la prévention du génocide, Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud) ; c) a diminué pour six missions (Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution [1559 \(2004\)](#) du Conseil de sécurité, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi).

22. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, dans le souci de réduire les dépenses de voyage, un certain nombre de missions utilisaient fréquemment d'autres moyens de communication, comme la visioconférence et les systèmes de messagerie cryptées. **Le Comité consultatif se félicite des efforts entrepris en ce sens.**

23. Le Comité consultatif note, d'après les informations qui lui ont été fournies, que les ressources demandées au titre des voyages pour les 11 missions du groupe thématique I ne tiennent pas compte des dépenses antérieures, comme indiqué ci-après.

Tableau 4

**Voyages : dépenses constatées en 2018, prévisions de dépenses pour 2018 et ressources demandées pour 2019**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses de voyage constatées au 31 août 2018</i>	<i>Prévisions de dépenses au titre des voyages pour 2018</i>	<i>Ressources demandées au titre des voyages pour 2019</i>
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	59 500	168 600	150 500
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	228 600	365 600	365 600
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	43 900	113 800	113 800
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	0	15 000	50 900
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	175 800	256 500	317 200
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	748 000	1 540 000	1 648 900
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	134 700	161 700	161 700
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	257 100	401 300	367 600
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	613 000	805 400	760 700
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	219 900	393 200	607 700
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	85 100	131 500	174 900

24. Le Comité consultatif formulera d'autres observations sur les ressources demandées au titre des voyages et les prévisions de dépenses y afférentes pour 2019 dans son rapport principal sur les missions politiques spéciales (A/73/498).

**Application des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion**

25. D'après les informations qui lui ont été fournies à sa demande, le Comité consultatif note que, depuis 2015, seul le Bureau du Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève a atteint l'objectif de 70 %<sup>4</sup> figurant dans les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion. Pour la période allant de janvier à juin 2018, s'agissant des neuf autres missions, non inclus le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar qui n'a jusqu'à présent effectué aucun voyage en avion, quatre affiche un taux d'application de 0 %, tandis que les cinq autres présentent des taux bien en dessous de l'objectif (voir le tableau 5

<sup>4</sup> Voir A/72/7/Add.11, par. 37.

ci-dessous). Le Comité formule des observations et recommandations sur l'application des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion pour les voyages officiels dans son rapport principal (A/73/498).

Tableau 5

**Respect des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion depuis 2015**

<i>Mission</i>	2015	2016	2017	2018 (janv.-juin)
<b>Groupe thématique I : envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général</b>				
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre	0	2	2	0
Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide	0	3	19	35
Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental	0	0	0	0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	Aucun voyage en avion	0	50	0
Représentant de l'ONU aux discussions internationales de Genève	60	87	89	85
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie	0	1	1	4
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud	0	6	4	0
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	0	3	5	15
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen	0	1	16	13
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi	s.o.	0	1	9
Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar	s.o.	s.o.	s.o.	Aucun voyage en avion

26. Le Comité consultatif reconnaît que, selon la nature de la mission à mener, il peut être difficile de prévoir à l'avance certains voyages. Il demeure toutefois mécontent que les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion continuent de ne pas être respectées. Il compte que les mesures nécessaires seront prises pour que ces directives soient mieux appliquées.

27. Sur la base des dépenses antérieures, et étant donné que les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion continuent d'être peu appliquées, le Comité consultatif juge irréalistes certaines prévisions de dépenses au titre des voyages. Il recommande donc de réduire de 5 % les montants demandés au titre des voyages pour les huit missions ci-après : a) le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre ; b) le Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide ; c) l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental ; d) le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité ; e) le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; f) le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le

**Soudan du Sud ; g) le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs ; h) le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.**

### **Installations et infrastructures**

#### *Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi*

28. Le Comité consultatif a été informé que, parmi les ressources demandées pour 2019 au titre des installations et infrastructures du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi (soit 1 594 800 dollars), figurait un montant de 1 045 800 dollars pour la location de locaux. En effet, à compter de 2019, le Bureau devra s'acquitter du loyer et des frais de sécurité et d'entretien des locaux qu'il occupe, l'accord de partage des coûts conclu avec d'autres organismes des Nations Unies à Bujumbura arrivant à son terme. **Le Comité consultatif encourage le Secrétaire général à essayer de conclure des accords de partage des coûts, selon qu'il convient.**

29. En ce qui concerne le montant de 396 000 dollars inscrit à la rubrique des carburants et lubrifiants pour le Bureau, le Comité consultatif a été informé, comme suite à ses questions, que le Bureau n'était pas raccordé au réseau électrique local et utilisait des groupes électrogènes pour satisfaire à ses besoins d'électricité. Il a également été informé que la mission avait épuisé ses réserves de carburant en raison des pénuries locales survenues en 2018 et qu'elle prévoyait de les reconstituer en 2019. **Le Comité consultatif encourage le Secrétaire général à étudier s'il est possible de raccorder le Bureau au réseau électrique local ou si le Bureau pourrait produire de l'énergie propre pour sa consommation, par exemple de l'énergie solaire.**

### **Opérations aériennes**

#### *Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen*

30. Le Comité consultatif a été informé que, parmi les ressources demandées pour 2019 au titre des opérations aériennes du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen (soit 1 305 800 dollars), figurait un montant de 909 700 dollars pour la location et l'exploitation d'un avion, le Bureau ayant conclu un accord de participation aux frais avec la MANUI pour faciliter les voyages de l'Envoyé spécial et de son équipe. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la MANUI assurerait la gestion de toutes les opérations aériennes et s'occuperait des questions administratives, y compris des questions contractuelles. Le Comité formule d'autres observations sur cette question dans son rapport sur la MANUI ([A/73/498/add.5](#)).

### **Informatique et communications**

#### *Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi*

31. Le Comité consultatif a été informé que les ressources demandées pour 2019 au titre des dépenses d'informatique et de communications du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi s'élevait à 604 700 dollars. Pour 2018, les dépenses sont estimées à 472 700 dollars, alors que les crédits ouverts s'élèvent à 669 700 dollars, ce qui représente un solde inutilisé de 197 000 dollars environ (soit 29 %). Pour 2016-2017, les dépenses effectuées au titre des communications se sont élevées à 517 200 dollars, alors que le montant des crédits ouverts était de 821 300 dollars, ce qui représente un solde inutilisé de 304 100 (soit 37 %), et les dépenses au titre de l'informatique se sont élevées à 503 800 dollars, alors que le

montant des crédits ouverts était de 615 200 dollars, ce qui représente un solde inutilisé de 111 400 dollars (soit 18 %) (voir aussi par. 20 ci-dessus).

**32. Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 20 et 27 ci-dessus, le Comité consultatif recommande d'approuver les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles pour 2019.**

### C. Questions diverses

#### *Principaux indicateurs de succès*

33. Le Comité consultatif note que l'un des indicateurs de succès du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie a trait au nombre de réunions qui sont tenues entre les représentants du Gouvernement de la République arabe syrienne et l'ensemble des groupes d'opposition syriens [A/73/352/Add.1, tableau 17, indicateur de succès b) i)]. Le Comité rappelle qu'il a été informé que, parmi ces groupes d'opposition, ne figuraient pas les groupes inscrits par le Conseil de sécurité sur sa liste des organisations terroristes (voir également A/71/595, par. 45).

## III. Recommandation

34. Les projets de budget proposés par le Secrétaire général pour les missions politiques spéciales pour 2019, sur lesquels l'Assemblée générale doit se prononcer, sont présentés au paragraphe 85 du rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/73/352).

**35. Sous réserve des observations et recommandations formulées ci-dessus, ainsi que de celles figurant dans son rapport principal (A/73/498), le Comité consultatif recommande d'approuver la proposition du Secrétaire général concernant les ressources nécessaires au titre des 11 missions politiques spéciales du groupe thématique I pour 2019.**

## Annexe

**Groupe thématique I : explications des écarts entre le montant des crédits ouverts et le montant estimatif des dépenses engagées pour 2018, et explications des variations entre le montant des crédits ouverts pour 2018 et le montant des ressources demandées pour 2019**

Catégorie de dépenses	2018				2019		
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimé	Explications	Augmentation/ (diminution) par rapport à 2018	Ressources demandées	Explications
<b>Personnel civil</b>							
1. Personnel recruté sur le plan international	26 311,8	31 390,2	5 078,4	Le dépassement de crédits prévu s'explique principalement par un taux moyen effectif de vacance de postes plus bas que celui retenu dans le budget et par des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions pour les bureaux de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Burundi, de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie et de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.	5 792,1	32 103,9	Cette augmentation tient essentiellement à l'application de taux de vacance de postes moins élevés en 2019 qu'en 2018, compte tenu des taux moyens effectifs de vacance de postes enregistrés en 2018, au fait que les montants demandés ont été calculés selon l'échelon réel moyen, par classe, du personnel en poste actuellement et à la prise en considération du ratio dépenses communes de personnel effectives/ traitements effectifs, compte tenu des tendances en matière de dépenses observées pour les bureaux de l'Envoyé spécial pour le Yémen, de l'Envoyé spécial pour le Burundi, de l'Envoyé spécial pour la Syrie et de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs.
2. Personnel recruté sur le plan national	2 071,7	2 692,8	621,1	Le dépassement de crédits prévu s'explique principalement par un taux moyen effectif de vacance de postes plus bas que celui retenu dans le budget et des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions pour le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen.	634,4	2 706,1	Cette augmentation tient essentiellement à l'application d'un taux de vacance de postes moins élevé en 2019 qu'en 2018, compte tenu du taux moyen effectif enregistré en 2018 pour les bureaux de l'Envoyé spécial pour le Yémen et de l'Envoyé spécial pour la Syrie, au fait que les montants demandés ont été calculés selon l'échelon réel moyen, par classe, du personnel en poste actuellement et à la prise en considération du ratio dépenses communes de personnel effectives/ traitements effectifs, compte tenu des tendances en matière de dépenses

Catégorie de dépenses	2018				2019		
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimé	Explications	Augmentation/ (diminution) par rapport à 2018	Ressources demandées	Explications
							observées pour le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen et à la proposition de créer deux postes d'agent local au Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen et au Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie.
<b>Total partiel</b>	<b>28 383,5</b>	<b>34 083,0</b>	<b>5 699,5</b>		<b>6 426,5</b>	<b>34 810,0</b>	
<b>Dépenses opérationnelles</b>							
3. Consultants et services de consultants	476,6	538,9	62,3	Le dépassement de crédits prévu s'explique par la multiplication des interventions du Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs à l'appui des réunions de haut niveau tenues dans la région et par l'augmentation du nombre de consultations tenues par le Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie pendant les pourparlers intersyriens. Le dépassement de crédits prévu est en partie compensé par des dépenses qui devraient être inférieures aux prévisions au titre du Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi, les réunions de facilitation et de médiation ayant été moins fréquentes en raison de la situation politique, et au titre du Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général pour Chypre, en raison de la lenteur des pourparlers de paix enregistrée en 2018 à Chypre.	(4,9)	471,7	Cette diminution tient essentiellement à la réduction de la durée des contrats de consultant (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi), compte tenu du niveau attendu d'activité liée aux processus de dialogue et de médiation, et à la réduction du nombre de consultants (Bureau du Conseiller spécial pour Chypre) du fait des progrès obtenus lors des précédents cycles de négociation. Cette diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses au titre du Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs en raison du nombre plus élevé d'interventions prévues à l'appui des réunions de haut niveau qui se tiendront dans la région et nécessiteront des services de consultants sur les questions thématiques et les questions de fond ainsi que des services de traduction et d'interprétation.
4. Voyages	5 342,1	4 352,6	(989,5)	La sous-utilisation des crédits prévue s'explique principalement par l'absence de progrès sur le plan politique dans le processus de dialogue au Burundi (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi) et par les efforts faits pour utiliser davantage, lorsque cela est	(622,6)	4 719,5	Cette diminution tient essentiellement à la baisse des dépenses prévues pour le processus de facilitation et de dialogue en 2019 au Burundi (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi) et à la réduction du nombre de voyages (bureaux de l'Envoyé spécial pour la Syrie et de

Catégorie de dépenses	2018			2019			
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimé	Explications	Augmentation/ (diminution) par rapport à 2018	Ressources demandées	Explications
				possible, d'autres moyens de communication et réduire la taille des délégations ou diminuer le nombre de jours de voyage (bureaux de l'Envoyé spécial pour la Syrie et de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs).			l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs) du fait de l'utilisation, lorsque cela est possible, d'autres moyens de communication.
5. Installations et infrastructures	9 551,0	8 724,6	(826,4)	La sous-utilisation des crédits prévue s'explique principalement par le fait que les dépenses engagées au titre de la location de locaux à Damas pour le Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie ont été inférieures aux prévisions, une partie de ces coûts devant être recouverts auprès d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies. La sous-utilisation des crédits prévue au titre de ce bureau est en partie contrebalancée par le dépassement de crédits prévu au titre du Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen, du fait des dépenses plus élevées engagées pour la location de locaux.	(408,7)	9 142,3	Cette diminution tient essentiellement à la baisse des dépenses prévues pour la location de locaux à Damas au titre du Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie, en raison du recouvrement des coûts auprès d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies. Cette diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses prévues pour la location de locaux et les services de sécurité et d'entretien ainsi que l'achat de carburant destiné aux groupes électrogènes (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi) et par l'augmentation des dépenses prévues pour l'acquisition de matériel, les services de sécurité et d'entretien, la location de locaux et l'achat de carburant destiné aux groupes électrogènes (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen).
6. Transports terrestres	1 158,9	834,7	(324,2)	La sous-utilisation des crédits prévue s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des frais de fonctionnement, la flotte comptant moins de véhicules que prévu (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen), et au titre de la location de véhicules (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi), du fait de l'utilisation temporaire d'un véhicule spécialisé de la Mission de l'Organisation des Nations	94,2	1 253,1	Cette augmentation tient essentiellement à l'acquisition, compte tenu des impératifs de sécurité, de deux véhicules blindés, qui devront servir lors des déplacements à Sanaa de l'Envoyé spécial pour le Yémen.

Catégorie de dépenses	2018				2019		
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimé	Explications	Augmentation/ (diminution) par rapport à 2018	Ressources demandées	Explications
7. Opérations aériennes	349,0	324,5	(24,5)	Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. La sous-utilisation des crédits prévue s'explique principalement par le recours, le plus souvent possible, aux vols commerciaux pour les voyages dans la région au lieu d'avoir recours à des vols spéciaux et par l'optimisation de l'utilisation des vols spéciaux, grâce à l'organisation d'allers-retours et non plus seulement d'allers simples (Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs).	1 008,6	1 357,6	Cette augmentation tient essentiellement à la location et à l'exploitation d'un avion, dont les coûts sont partagés entre le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq.
8. Informatique et communications	2 153,4	1 936,0	(217,4)	La sous-utilisation des crédits prévue s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre de l'acquisition de nouveaux matériels (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi), qui s'est faite auprès d'autres missions hors Siège, une utilisation moindre des communications par satellite grâce au recours aux fournisseurs locaux d'accès à Internet, la mise hors service d'un système de communication et la diminution du nombre d'ordinateurs de bureau.	(74,6)	2 078,8	Cette diminution tient essentiellement à la réduction des dépenses afférentes aux répéteurs de satellite, grâce au recours à des fournisseurs locaux d'accès à Internet et à la mise hors service d'un système de radio (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi) et des dépenses afférentes à l'achat de matériel (Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie et Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Myanmar). Cette diminution est en partie compensée par une augmentation des dépenses prévues en raison du coût des communications et des services d'appui informatique pour le bureau d'Aden (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen) et pour le remplacement de matériel (Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs).
9. Services médicaux	246,6	145,3	(101,3)	La sous-utilisation des crédits prévue s'explique principalement par des dépenses qui devraient être moins élevées que prévu en 2018 au titre de l'évacuation médicale et au titre de l'accès aux services médicaux (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi),	(51,3)	195,3	Cette diminution tient essentiellement à la réduction des coûts prévus pour l'accès aux services médicaux dans le cadre de l'accord de partage des coûts conclu avec d'autres entités des Nations Unies (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi) et à la réduction des dépenses

Catégorie de dépenses	2018				2019		
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart estimé	Explications	Augmentation/ (diminution) par rapport à 2018	Ressources demandées	Explications
				puisque ces services sont partagés avec d'autres entités des Nations Unies, et par une diminution de la part des coûts imputés au titre de l'utilisation du centre de santé du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), compte tenu du nombre effectif de membres du personnel déployés au Yémen par le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen.			prévues (Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs), compte tenu des coûts effectifs des services médicaux fournis par l'Office des Nations Unies à Nairobi.
10. Fournitures, services et matériel divers	1 633,4	1 588,6	(44,8)	La sous-utilisation des crédits prévue s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des services d'interprétation pour les réunions des dirigeants (Bureau du Conseiller spécial pour Chypre), compte tenu des progrès accomplis et du ralentissement du rythme des pourparlers en 2018, et à des dépenses inférieures aux prévisions au titre du fret et des coûts connexes, compte tenu du montant des acquisitions réalisées (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen). La sous-utilisation des crédits est en partie contrebalancée par un dépassement de crédits prévu au titre du Bureau de l'Envoyé spécial pour la Syrie en raison de dépenses supplémentaires afférentes aux services nécessaires à la tenue de conférences, de réunions, des pourparlers de paix et des réunions du Groupe de travail et au fonctionnement du centre d'opérations 24 heures sur 24.	239,2	1 872,6	Cette augmentation tient essentiellement à la prise en compte de dépenses afférentes à l'appui qui sera fourni par le PNUD et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Myanmar), à l'augmentation des dépenses afférentes aux services de conférence et de facilitation de réunion, et aux services de traduction et d'interprétation à l'appui des réunions de haut niveau (Bureau de l'Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs), à des dépenses non renouvelables au titre du fret qui seront engagées pour l'achat de véhicules (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Yémen) et à l'augmentation du tarif mensuel des vacataires (Bureau de l'Envoyé spécial pour le Burundi).
<b>Total partiel</b>	<b>20 911,0</b>	<b>18 445,2</b>	<b>(2 465,8)</b>		<b>179,9</b>	<b>21 090,9</b>	
<b>Total</b>	<b>49 294,5</b>	<b>52 528,2</b>	<b>3 233,7</b>		<b>6 606,4</b>	<b>55 900,9</b>	